

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2020 - (N° 2272)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° II-2781

présenté par

M. Cazenove, Mme Le Peih, Mme Le Feur, M. Simian, Mme Limon, Mme Thillaye, Mme Sarles,
Mme Hérin, Mme Grandjean et M. Leclabart

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 72, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.